

revenues les unes aux autres et qui fragilisent leurs bilans. Une crise bancaire éclate en 2008, qui amplifie la crise financière dont les effets se propagent très rapidement à l'ensemble de la planète.

Si les mécanismes de transmission peuvent différer, les crises de 1929 et de 2007-2008 ont en commun, comme l'ont montré Fisher et Minsky, de trouver leur origine dans le surendettement, dû à un optimisme irraisonné, qui entraîne une baisse des prix (prix des titres en 1929, prix de l'immobilier en 2007), donc la déflation.

2 La crise écologique

Selon le géochimiste Paul Crutzen [2002], nous sommes entrés dans l'ère de l'*anthropocène*, c'est-à-dire une ère dans laquelle l'évolution de la Terre serait principalement déterminée par les activités humaines. En tant qu'actrice principale, l'espèce humaine serait à la fois coupable et victime de cette nouvelle ère. C'est toutefois l'organisation même de nos économies contemporaines, reposant sur l'idée d'une accumulation infinie, qui est mise en cause aujourd'hui. Le *changement climatique* en cours comme l'accroissement des pollutions de toutes sortes nous interrogent sur les rapports que nous entretenons avec la nature, qui ne peuvent être dissociés des rapports de domination et d'exploitation entre les êtres humains. À l'échelle macroéconomique, le défi est la prise en compte de la contrainte écologique, ce qui conduit à s'interroger sur le rôle de la croissance économique et à repenser le principe de précaution.

2.1 La macroéconomie au défi de l'écologie

Les premières réflexions contemporaines concernant les questions environnementales apparaissent à la fin des années 1960. Les travaux du Club de Rome, entrepris en 1968 et aboutissant à la publication en 1972 du rapport Meadows [MEADOWS *et al.*, 1972], mettent en évidence les conséquences écologiques du modèle occidental de développement. Le rapport Meadows montre, pour la première fois, qu'il existe des limites naturelles à la croissance économique. Ce rapport, qui analyse cinq variables – la technologie, la population, l'alimentation, les ressources naturelles et l'environnement –, conclut que, pour empêcher le système mondial de s'effondrer (ce qu'il croyait possible à l'horizon 2000), il faut stopper l'accroissement de la population et la croissance économique.

En cette même année 1972, la première conférence des Nations unies sur l'environnement humain, qui se déroule à Stockholm, inscrit l'environnement à l'ordre du jour de la communauté internationale. Elle incite les pays en développement à explorer d'autres modes de croissance et va donner naissance à la notion d'*écodéveloppement*, popularisée par Ignacy Sachs [1980, 1997], qui met en avant des principes tels que l'équité, la minimisation des atteintes aux systèmes naturels, le respect des cultures ou encore la planification socio-économique.

Influencé par Kalecki, dont il fut un proche collaborateur dans les années 1960, Sachs dénonce le « mal-développement » des pays les plus riches et les conséquences qu'il entraîne sur le reste du monde qui est sommé d'imiter ce modèle. Ce mal-développement repose sur un double gaspillage causé par une mauvaise répartition des richesses. En effet, la surconsommation dans les pays riches, dont le revers est la sous-consommation dans les pays pauvres, mobilise la grande majorité des ressources disponibles, ce qui conduit à leur surexploitation, notamment par les pays les plus pauvres enfermés dans des rapports de domination. La lutte contre le gaspillage est donc liée à celle contre la pauvreté et contre la mauvaise gestion de l'environnement. Rapports sociaux et rapport à la nature sont indissociables. Sachs [2007, p. 252] résume ainsi sa vision de l'écodéveloppement : « Il faut une autre croissance pour un autre développement. [...] Les objectifs du développement sont toujours sociaux, il existe une conditionnalité environnementale qu'il faut respecter, et enfin pour que les choses se fassent, il faut que les solutions envisagées soient économiquement viables. » Le tableau 10.1 détaille cette approche.

Tableau 10.1 – Les cinq critères de l'écodéveloppement

Sociaux	Un niveau acceptable d'homogénéité sociale La distribution équitable des revenus Le plein-emploi ou une sécurité d'emploi assurant un niveau de vie acceptable L'accès équitable aux ressources et aux services sociaux
Économiques	Le développement équilibré des différents secteurs de l'économie La sécurité alimentaire La capacité de moderniser sans cesse l'appareil de production Un degré d'autonomie suffisant en matière de recherches scientifiques et technologiques L'intégration au marché international dans le respect des souverainetés nationales
Écologiques	La protection des capacités de renouvellement des actifs naturels Le contrôle des limites d'utilisation des ressources non renouvelables
Culturels	Le changement dans la continuité (équilibre entre le respect des traditions et l'innovation) La possibilité de concevoir un programme national de façon indépendante : l'autonomie personnelle, l'endogénéité (plutôt que la confiance aveugle dans des modèles étrangers), la confiance en soi alliée à une ouverture sur le monde
Territoriaux	L'instauration d'un équilibre entre les aménagements ruraux et urbains (renverser les tendances favorisant l'allocation des fonds publics aux zones urbaines) L'amélioration des paysages urbains La lutte contre les disparités régionales L'application de stratégies de développement respectueuses de l'environnement pour les zones écologiques fragiles

Source : d'après Sachs, 1997, p. 84-85.